

RAPPORT D'ACTIVITÉ

éclairer

le débat
public

proposer

l'action publique
de demain

évaluer

les politiques
publiques

2022



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

page 04

Éditorial

GILLES DE MARGERIE
& CÉDRIC AUDENIS

page 06

Présentation

page 08

2022 en chiffres

page 10

Éclairer

LE DÉBAT
PUBLIC

Proposer

L'ACTION PUBLIQUE
DE DEMAIN

page 28

Évaluer

LES POLITIQUES
PUBLIQUES

page 36

La Plateforme RSE & le Conseil national de productivité

page 38

Les instances du réseau de France Stratégie

page 40

L'organigramme

Interview

GILLES DE MARGERIE
COMMISSAIRE GÉNÉRAL



CÉDRIC AUDENIS
COMMISSAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

2022, une année fertile pour France Stratégie

Que retenir de l'année 2022 pour France Stratégie ?

GILLES DE MARGERIE : 2022 a été une année fertile pour France Stratégie. C'était une année d'élections, avec une conséquence très pratique : plusieurs mois avec des restrictions à notre capacité de publier ; et une conséquence plus durable : la volonté de mener à bien une série de projets pour qu'ils puissent être immédiatement utiles lors de la nouvelle législature. Prendre part aux réflexions des ministères et de la représentation nationale œuvrant dans nos domaines de compétence demeure plus que jamais une priorité pour France Stratégie.

Quels travaux ont singulièrement marqué cette année ?

CÉDRIC AUDENIS : Ils sont nombreux ! Parmi eux, je citerais le rapport *Les Métiers 2030*, réalisé conjointement avec la Dares, qui permet d'anticiper les déséquilibres à venir du marché du travail dans certains métiers afin d'éviter qu'ils ne se matérialisent. Tout début 2023, sa déclinaison régionale a été publiée pour enrichir cette étude de référence, consultée par une large audience comme le montrent les statistiques de téléchargement.

G. DE M. : La sortie du rapport *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique* a conclu notre ambitieux cycle de séminaires engagés en 2020. Il met l'accent sur la nécessaire

cohérence des politiques de transition écologique avec l'impératif de justice sociale et sur le besoin d'adopter une organisation du travail gouvernemental capable d'assurer cette cohérence. Nous l'avons publié début mai, alors que la planification écologique faisait son irruption dans le débat public et s'inscrivait dans les institutions avec la création du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE). C'est une innovation importante, dans laquelle nous nous reconnaissons pleinement, et au succès de laquelle nous espérons contribuer activement.

Avez-vous mené d'autres projets liés à la transition écologique ?

C. A. : Une nouvelle fois en 2022, France Stratégie a contribué à éclairer la décision publique pour lutter contre le réchauffement climatique. À ce titre, nous avons poursuivi la série des publications sectorielles autour des coûts d'abatement, avec la sortie de trois rapports respectivement dédiés à l'électricité, à l'hydrogène et au logement. Ces travaux, que nous enrichissons de nouveaux focus thématiques en 2023, ont l'ambition de former un corpus de référence.

G. DE M. : Parce que le secteur des transports devra se décarboner presque complètement en l'espace d'une génération, nous avons mené avec le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD, aujourd'hui IGEDD) un exercice exploratoire à horizon 2040-2060,

avec un regard particulier sur 2030. L'urgence climatique, les enjeux d'acceptabilité et d'équité sociale sont au cœur de l'approche de ce rapport. Principal enseignement : la cible de décarbonation est accessible, en associant les progrès technologiques et une plus grande sobriété d'usage.

Quels points saillants du côté des évaluations ?

C. A. : Les évaluations de politiques publiques ont été une dimension importante de 2022. Deux d'entre elles méritent un commentaire particulier : celles sur les ordonnances travail, et sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les ministères concernés travaillent à de nouvelles ambitions stratégiques dont ils ont déjà annoncé qu'elles devront faire l'objet d'évaluations. Ils ont ainsi été amenés à considérer comme clos le premier cycle qui nous avait été confié. C'est une occasion de dire notre gratitude aux membres des deux comités d'évaluation en cause, et à tous ceux qui, dans nos équipes, ont rendu possibles leurs travaux. Par ailleurs, France Relance a fait l'objet d'un deuxième rapport d'évaluation en décembre, et le troisième rapport sur la loi Pacte a également été publié.

Quelle est la feuille de route de France Stratégie pour 2023 ?

G. DE M. : Nous abordons 2023 en accentuant notre investissement dans trois directions clés : réussir la

planification écologique ; permettre le développement d'une économie productive et allant vers le plein emploi ; et conduire une action publique renouvelée pour aller vers une société plus juste. Quelques projets illustrent ces orientations : la mission confiée par la Première ministre à Jean Pisani-Ferry sur l'analyse macroéconomique des politiques de transition climatique a vocation à contribuer à éclairer la Stratégie française énergie climat ; une analyse des données et des solutions de gouvernance pour la réduction de l'artificialisation des terres ; divers travaux sur l'adaptation au changement climatique, dont une prospective sur l'évolution des besoins en eau, et la manière de les piloter ; l'accompagnement des transitions professionnelles ; l'identification des freins à l'augmentation du taux d'emploi des seniors ; l'analyse des modalités clés de la formation des inégalités des chances, pour permettre aux pouvoirs publics de mieux orienter les politiques visant à les réduire ; le lancement de travaux sur l'attractivité des fonctions publiques.

C. A. : Nous poursuivrons également nos travaux d'évaluation. Parmi ces projets, le comité d'évaluation du plan France très haut débit (THD) a publié son rapport final en tout début d'année ; les comités d'évaluation des réformes de la fiscalité, et du plan France Relance, présenteront leur dernier rapport à l'automne prochain. L'ensemble de ces travaux ont l'ambition de contribuer à éclairer, avec rigueur et impartialité, la conduite des affaires publiques.

France Stratégie

Institution autonome placée auprès de la Première ministre, France Stratégie a pour mission d'apporter des éclairages sur les enjeux actuels et futurs de politiques publiques clés, d'élaborer des propositions pertinentes et de produire des évaluations de politiques publiques.

France Stratégie concentre ses travaux d'analyse, de prospective et d'évaluation autour de quatre champs :

économie ; travail, emploi, compétences ; société et politiques sociales ; développement durable et numérique.

Ses travaux sont publics ; ils s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.

France Stratégie est

un lieu de débat et de concertation

qui associe à ses travaux de nombreux acteurs : partenaires sociaux, experts, représentants de la société civile.

Près d'une vingtaine d'événements ont été organisés en 2022 et retransmis sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

20 22

Effectifs permanents

62% DE FEMMES

38% D'HOMMES

- DÉPARTEMENTS FRANCE STRATÉGIE ET PLATEFORME RSE **44 AGENTS**
- FONCTIONS SUPPORT **31 AGENTS**
- INSTANCES DU RÉSEAU **56 AGENTS**
- ET L'APPUI D'UN RÉSEAU DE **45 CONSEILLERS SCIENTIFIQUES** (14 pour France Stratégie et 31 pour le réseau)

Production & activité

20 ÉVÉNEMENTS

44 PUBLICATIONS

- 15 rapports
- 12 notes d'analyse et de synthèse
- 7 documents de travail
- 3 points de vue
- 2 avis de la Plateforme RSE
- 5 cahiers et livrets

en chiffres

AU
31 DÉCEMBRE

Communication

LA COMMUNAUTÉ « FRANCE STRATÉGIE » SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

ABONNÉS

62 858



42 180



13 791



3 641



3 950



AUDIENCE DE STRATEGIE.GOUV.FR

1 810 798 PAGES VUES

1 046 381 VISITES

266 884 TÉLÉCHARGEMENTS

PRESSE

4 142 RETOMBÉES PRESSE

éclairer

le débat
public

&

proposer

l'action publique
de demain

Les coûts d'abattement

Le rapport de la Commission Quinet sur la valeur de l'action pour le climat faisait le constat de la nécessité de « poser un cadre méthodologique clair et partagé pour évaluer le coût d'abattement socioéconomique des différentes actions ». C'est pourquoi France Stratégie a lancé en septembre 2019, à la demande du cabinet du Premier ministre, une évaluation des coûts d'abattement de différentes solutions de décarbonation.

Une commission présidée par Patrick Criqui et composée d'experts prépare un rapport subdivisé en plusieurs thématiques. Après les volets *Méthodologie et Transports* en 2021, France Stratégie a publié **les volets Électricité, Hydrogène et Logement en 2022.**

Le recours au coût d'abattement socioéconomique permet de hiérarchiser les actions de décarbonation et d'identifier celles qui maximisent les réductions effectives d'émissions de gaz à effet de serre, à niveau d'effort donné pour la collectivité.

La comparaison du coût d'abattement à la valeur de l'action pour le climat garantit que le niveau d'effort consenti reste proportionné au regard de la trajectoire nationale de réduction progressive des émissions vers la neutralité carbone en 2050.



Disposer de valeurs de référence des coûts d'abattement pour les différentes options de décarbonation est essentiel pour guider les politiques tendant vers l'objectif de neutralité carbone.



5,8
MILLIONS

Dès 2025, il serait socioéconomiquement rentable de rénover profondément 5,8 millions de logements.

Prospective 2040-2060 des transports et des mobilités

Si la prospective est un exercice incertain, une chose est sûre, le secteur des transports devra se décarboner presque complètement en l'espace d'une génération. Pour éclairer le débat, France Stratégie et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD, aujourd'hui IGEDD) ont mené un exercice exploratoire à horizon 2040-2060, avec un regard particulier sur 2030. L'urgence climatique, les enjeux d'acceptabilité et d'équité sociale sont au cœur de l'approche de ce rapport. Afin d'illustrer l'approche prospective des mobilités, sept scénarios ont été construits selon deux principaux déterminants : les évolutions technologiques et les comportements.

Parmi les grandes conclusions qui ressortent de **ce rapport, paru le 8 février 2022** : la nécessité d'agir immédiatement, de favoriser la révolution numérique des transports, de mutualiser et de massifier davantage les trajets ou encore de renforcer l'attractivité résidentielle des centres urbains.

L'adhésion des Français à ce projet est l'enjeu le plus délicat. Elle ne pourra être véritablement obtenue qu'à l'issue d'un débat de société bénéficiant de toute l'information possible et permettant à chacun d'envisager son devenir dans le cadre de cette transition. Il faudra, pour relever le défi de ces mutations, aller vite, fort et ensemble.



Le changement des usages peut, pour une part, provenir de l'instauration d'une « sobriété heureuse », avec des évolutions spontanées et la motivation des jeunes générations qui se postent, comme souvent, aux avant-gardes.



Le secteur des transports a augmenté ses émissions directes de plus de 10 % DEPUIS 1990. Il est question qu'il les divise par dix d'ici 2050.

Le monde de l'internet des objets. Des dynamiques à maîtriser

L'internet des objets désigne la mise en réseau, au moyen d'internet, d'objets physiques (ampoule électrique, thermostat, détecteur de CO₂, caméra, vélo, etc.). Elle a une incidence profonde sur tous les secteurs de l'activité humaine comme le logement, la mobilité, le travail, l'agriculture ou encore notre système de santé. Si l'internet des objets améliore notre qualité de vie, son impact sur la société, les citoyens et les entreprises, son omniprésence et sa relative invisibilité sont porteurs d'enjeux complexes dont nous ne mesurons pas encore aujourd'hui toute la portée : protection de la vie privée, réorganisation du travail, cybersécurité, nouveaux défis géopolitiques, gouvernance, etc.

Publié le 17 février 2022, ce rapport aborde ces questions en réponse à la lettre de mission adressée par la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, et le secrétaire d'État au Numérique, Cédric O, dans le cadre des travaux de la feuille de route « Numérique et environnement » du gouvernement. Il propose des pistes d'action visant à améliorer notre compréhension des transformations qui sont à l'œuvre et à accroître la présence française dans les instances de gouvernance d'internet, de façon à protéger davantage les citoyens, les acteurs publics et l'environnement.



« L'effet cocktail », c'est-à-dire la présence généralisée d'objets connectés dans les sphères privées et publiques de la vie quotidienne et leurs interconnexions multiples, pose sous un jour nouveau les problématiques sociales et éthiques du numérique.



Au niveau mondial, en 2020, le nombre d'objets connectés est estimé dans une fourchette allant de 18 à 78 MILLIARDS.

Les métiers en 2030

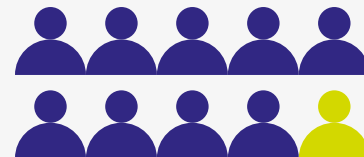
Les *Métiers en 2030* dresse un panorama chiffré des dynamiques de recrutement dans la décennie à venir qui intègre à la fois les grandes tendances observées par le passé et les évolutions attendues sur les plans démographique, économique, technologique et environnemental.

Paru le 10 mars 2022, ce rapport, coréalisé par France Stratégie et la Dares, vise à anticiper les postes à pourvoir par profession et les déséquilibres potentiels entre offre et demande d'emploi afin de guider les politiques publiques.

Les cadres du privé, les professions de santé et des services à la personne seront parmi les métiers les plus créateurs d'emploi d'ici 2030. À ces nouveaux postes créés s'ajouteront les remplacements de postes laissés vacants par les départs en fin de carrière des dernières générations de baby-boomers.

Au total, près de 800 000 postes seront à pourvoir chaque année d'ici 2030. Pour occuper ces emplois, 640 000 jeunes débiteront leur carrière chaque année, et ne pourront pourvoir tous les emplois.

Il en résulte un déficit potentiel de main-d'œuvre particulièrement marqué dans les métiers où la part des seniors est élevée (conducteurs de véhicules) ou pour ceux qui sont très dynamiques en termes d'emploi (cadres commerciaux et technico-commerciaux).



Près de **9** besoins de recrutement **sur 10** seront des postes laissés vacants par les seniors.

« Dans certains métiers, les déficits potentiels de main-d'œuvre pourraient d'ici 2030 représenter un tiers des besoins de recrutement. »

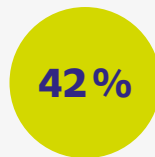
Les villes moyennes : atouts pour les nouvelles politiques d'aménagement du territoire

Restées longtemps à l'écart des principales politiques publiques d'aménagement du territoire, les villes moyennes reviennent sur le devant de la scène, notamment grâce au programme Action cœur de ville mis en place en 2018 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. La crise sanitaire a renouvelé l'intérêt public pour ces communes et conduit à un apparent regain d'attractivité, qui serait alimenté par les départs des grandes villes, les possibilités accrues de travail à distance et l'image d'une meilleure qualité de vie. En réalité, l'effet de la pandémie, d'ampleur variée selon les territoires, semble avoir été source d'accélération pour des dynamiques déjà à l'œuvre plus que de ruptures avec les trajectoires passées.

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, a confié en 2021 à France Stratégie la mission d'objectiver les dynamiques territoriales à l'œuvre dans les villes moyennes avant et pendant la pandémie, et de resituer leur rôle dans une vision renouvelée du développement et de la cohésion des territoires.

Publiées le 31 janvier 2022, les notes d'analyse « La revanche des villes moyennes, vraiment ? » et « Les villes moyennes, un pilier durable de l'aménagement du territoire ? » s'appuient sur l'analyse d'un panel de 202 villes moyennes françaises métropolitaines.

« Au regard du dynamisme des villes moyennes et des nombreux défis qui les attendent, que ce soit en matière de transition écologique, démographique et numérique, ces territoires sont à considérer comme un pilier durable de l'aménagement du territoire. »



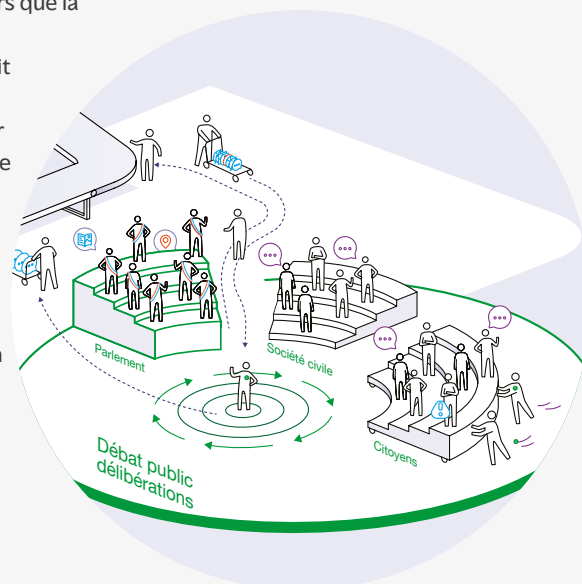
Durant la décennie précédant la pandémie, **42 %** des villes moyennes ont connu des trajectoires de population, d'emploi et de prix immobiliers dynamiques tandis qu'elles ne sont que **16 %** à avoir connu des trajectoires en retrait.

Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique

Ce n'est pas un hasard si c'est après le mouvement des Gilets jaunes qu'a débuté le séminaire Soutenabilités. Cette crise a mis en lumière la difficulté à penser ensemble la « fin du monde » et la « fin du mois ». Les décideurs publics font face à de multiples défis : réchauffement climatique, perte de biodiversité, modèle de protection sociale en souffrance, fatigue démocratique, bouleversements démographiques, défis technologiques... Urgente, la politique de lutte contre le réchauffement requiert des actions de grande ampleur, des investissements lourds et des changements d'habitudes dans nos vies quotidiennes. Or la puissance publique n'est pas bien outillée pour relever ces défis et réussir une politique de transition écologique qui soit socialement juste et reconnue comme démocratiquement légitime.

Le rapport *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique*, paru le 8 mai 2022, alors que la planification écologique faisait son irruption dans le débat public et s'inscrivait dans les institutions avec la création du SGPE, prône la création d'un orchestrateur des soutenabilités pour mettre en musique une action publique à la fois durable, systémique et légitime.

Articulée autour d'une orchestration cohérente des différents domaines de politiques publiques, et d'une planification renouvelée les inscrivant dans la durée, la « stratégie nationale des soutenabilités » proposée dans ce rapport doit permettre de concilier enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques.



« La transition supposera des changements, parfois difficiles, d'habitudes, de modes de vie : ils doivent être perçus comme légitimes et relever de choix explicites. »

GILLES DE MARGERIE

Soutenabilités s'inscrit dans une

démarche pluridisciplinaire

associant économistes, politistes, géographes, sociologues, historiens, philosophes, acteurs de la société civile, élus, responsables publics et partenaires sociaux.

LE SÉMINAIRE SOUTENABILITÉS



Risques climatiques, réseaux et interdépendances : le temps d'agir

La hausse des températures moyennes et l'intensification des canicules représentent des risques importants pour les équipements actifs des réseaux de télécommunications. Les évolutions incertaines des régimes des vents violents et tempêtes auront, quant à elles, des conséquences sur les infrastructures aériennes des réseaux comme les lignes électriques ou de télécommunications.

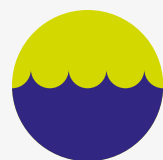
Face à ces risques, il importe de prendre en compte les interdépendances dans les stratégies d'adaptation.

Publiée le 20 mai 2022, la note d'analyse « Risques climatiques, réseaux et interdépendances : le temps d'agir »

dresse des pistes d'action pour l'État autour de trois axes : le renforcement et le partage des connaissances, la mise en place d'une gouvernance nationale et l'expérimentation dans des territoires volontaires de stratégies d'adaptation intégrant les enjeux d'interdépendances. L'ensemble de ces initiatives pourrait contribuer à des exercices de grande ampleur, telle une évaluation nationale des risques.



Face à ces risques, les actions mises en œuvre constituent des réponses encore partielles, ce qui impose de pleinement prendre en compte les interdépendances dans les stratégies d'adaptation.



30 MILLIARDS d'euros de dommages directs et jusqu'à **58** MILLIARDS d'euros au total en raison de l'arrêt complet ou partiel des activités et de la propagation des impacts.

Protection sociale : le choc du vieillissement est-il (in)soutenable ?

Le vieillissement de la population est l'un des défis majeurs auxquels sera confronté notre système de protection sociale dans les années à venir. Pourtant, son impact direct sur les comptes sociaux pris dans leur ensemble a jusqu'ici été peu étudié.

Publiée le 20 juillet 2022, cette note d'analyse

imagine – grâce à une méthode originale reposant sur les comptes de transferts nationaux et les projections démographiques de l'Insee – ce que seraient les dépenses et les recettes de protection sociale d'aujourd'hui si la structure par âge de la population était celle de la France du futur, du passé ou celle de nos voisins. En raisonnant à niveau inchangé de prestations et contributions par tête à chaque âge, et si la pyramide des âges avait été en 2019 celle attendue pour 2040, les dépenses de protection sociale auraient été supérieures de 100 milliards d'euros à leur valeur observée et les recettes inférieures de 20 milliards.

L'ampleur de cette pression peut sembler inquiétante, mais elle est du même ordre de grandeur que celle subie ces vingt dernières années, et reste moins forte que chez nos voisins européens. Les réformes mises en œuvre depuis trente ans nous ont permis de nous adapter et d'amortir le choc. Elles devraient permettre d'absorber au moins les trois quarts de l'impact total du vieillissement sur nos comptes sociaux. Mais notre système de protection sociale devra encore s'adapter au choc à venir, qu'il s'agisse de combler le besoin de financement restant ou de financer des besoins nouveaux.



Le choc à venir dans les deux prochaines décennies est du même ordre de grandeur que celui auquel il a fallu faire face durant les deux dernières décennies.



L'impact « mécanique » du vieillissement de la population à 2040 sur la protection sociale : un besoin de financement de 5 POINTS de PIB.

Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ?

Les effets sanitaires des combinaisons de polluants constituent une préoccupation de santé publique majeure. Pour apporter un premier éclairage de la double vulnérabilité aux inégalités environnementales et sociales, les auteurs ont conduit une analyse croisée de six types de pollutions des sols et de l'air pour l'ensemble des communes de France métropolitaine en fonction de caractéristiques socioéconomiques des populations. Si au niveau national les ouvriers et les employés semblent nettement surreprésentés dans les communes les moins polluées, ces résultats sont infirmés dans certains territoires où un fort IEM (indice d'exposition multiple) apparaît corrélé à la précarité sociale. Dans les zones industrielles, les chômeurs et les ouvriers sont ainsi plus souvent localisés dans les communes à fort IEM. Les zones rurales, plus fortement exposées aux pollutions d'origine agricole, sont caractérisées par un taux de pauvreté plus élevé et une population beaucoup plus âgée.

Publiée le 15 septembre 2022, cette note d'analyse

souligne la nécessité d'appréhender la question des inégalités environnementales en distinguant clairement les zones agricoles des zones industrielles et urbaines, pour lesquelles les enjeux sanitaires et les structures sociodémographiques sont très différents.

La mise en œuvre de politiques de prévention des risques différenciées devrait être privilégiée.



Les zones agricoles et anciennement industrielles regroupent expositions fortes à certains polluants et désavantages sociaux, notamment en termes de chômage et de taux de pauvreté.



70 % des 10 % des communes les plus pauvres sont exposées à la pollution de leurs sols, contre **42 %** des 10 % des communes les plus riches.

L'action climatique : un enjeu macroéconomique

Compte tenu du rythme et de l'ampleur de l'effort à fournir dans la lutte contre le réchauffement climatique, il devient indispensable de prendre en compte dès maintenant son impact sur l'économie. La Première ministre a confié à Jean Pisani-Ferry une mission d'évaluation des impacts macroéconomiques de la transition écologique, dont France Stratégie assure le secrétariat et qui bénéficie de l'appui de l'Inspection générale des finances.

Cette note d'analyse, publiée le 9 novembre 2022,

livre des premiers enseignements qui seront développés dans le rapport dont la parution est prévue au printemps 2023. Elle aborde notamment la question de l'incidence de la transition climatique dans les années à venir sur la croissance, l'inflation, les finances publiques, la compétitivité ou encore l'emploi et les inégalités, en France et à l'international. Plusieurs leviers de politiques publiques peuvent être actionnés pour réduire les coûts économiques de la transition : engager une planification des actions publiques qui prenne appui sur une trajectoire de prix implicite du carbone ; se doter d'une doctrine d'emploi des fonds publics, ou encore améliorer l'articulation entre la stratégie nationale et la stratégie européenne.

À l'horizon 2030, la transition devrait se traduire par une baisse de la production potentielle, mais, à plus long terme, construire une économie neutre pour le climat n'est pas une utopie. Certes, les problèmes sont loin d'être tous résolus et les difficultés nombreuses, il importe d'en prendre toute la mesure, mais ce défi n'est pas hors de portée.



Prétendre, comme on l'a trop fait, que la transition sera macroéconomiquement indolore n'est ni convaincant ni mobilisateur. Par nature elle exige des efforts, par nature elle comporte des coûts.



70 MILLIARDS
Les besoins d'investissements nets supplémentaires liés à la transition seraient de l'ordre de **2,5** POINTS de PIB, soit **70 milliards d'euros** en 2030.

Voiture électrique : à quel coût ?

Malgré des mesures de soutien public importantes, les véhicules électriques ont représenté seulement 10 % des ventes neuves en 2021 alors que l'objectif est de passer à 100 % en 2035. À l'usage, un véhicule électrique est moins onéreux qu'un véhicule thermique, même avec des prix élevés de l'électricité, mais le surcoût à l'achat demeure important (plus de 15 000 euros pour les voitures dites « citadines »). Selon les véhicules et les ménages, les dispositifs en vigueur considérés compensent 50 % à 100 % de ce surcoût. La rentabilité du choix d'un véhicule électrique, relativement à un véhicule thermique, est ainsi immédiate pour un modèle d'entrée de gamme acheté par un ménage très modeste, ou pour un SUV C pour l'ensemble des ménages. Elle est plus longue (six ans) pour l'achat d'une citadine par un ménage non modeste. Face à ces constats, il devient urgent de faire évoluer les dispositifs pour contribuer à atteindre l'objectif de fin des ventes des véhicules thermiques en 2035.

Publiée le 16 novembre 2022, la note d'analyse

« Voiture électrique : à quel coût ? » propose plusieurs pistes pour la planification des politiques publiques d'accompagnement des ménages vers l'électrique, parmi lesquelles un ciblage plus fin du bonus écologique en le restreignant aux véhicules électriques de petite taille, un durcissement du malus sur les émissions et sur le poids avec une extension aux véhicules électriques, ou encore un accompagnement renforcé des ménages face au durcissement des zones à faibles émissions (ZFE) programmé dans les années à venir.



Dans le contexte d'une interdiction de la vente de voitures thermiques neuves en 2035, il est nécessaire d'anticiper dès maintenant l'évolution des différents leviers de soutien au déploiement des véhicules propres pour accélérer l'électrification du parc et accompagner les ménages dans cette transition.



4 MILLIARDS
Dans le scénario indicatif le plus ambitieux en termes de développement de l'électrique (S3), les dépenses liées au bonus atteignent environ 4 milliards d'euros en 2030, en supposant que tous les véhicules électriques vendus en bénéficient et en maintenant les dispositifs actuels au même niveau.

Comment expliquer les difficultés de recrutement anticipées par les entreprises ?

Entre 2016 et 2021, les difficultés rencontrées par les employeurs lorsqu'ils envisagent de recruter n'ont cessé d'augmenter. Si, dans la majorité des cas, les recrutements considérés comme difficiles aboutissent, ils mobilisent du temps et des ressources supplémentaires pour les entreprises et peuvent pénaliser leur activité. Les facteurs observables, invoqués par les entreprises – localisation, spécificités du secteur d'activité, candidatures inadaptées et insuffisantes – n'expliquent que partiellement ce ressenti.

On observe ainsi que des entreprises de taille, de localisation et de secteur similaires n'expriment pas les mêmes difficultés.

Ce document de travail, publié le 21 mai 2022,

montre l'importance des facteurs non directement observés, tels que l'organisation interne de l'entreprise, la qualité du management, la psychologie du chef d'entreprise ou encore la gestion des ressources humaines. L'analyse montre également qu'un effort ciblé sur les métiers en tension pour y augmenter l'offre des travailleurs pourrait réduire sensiblement les difficultés de recrutement ressenties.



Les actions pour aider les employeurs à surmonter les difficultés anticipées devraient reposer sur un échange personnalisé avec chacun d'entre eux, pour examiner ce qu'il conviendrait d'améliorer dans leur processus de recrutement et les caractéristiques propres de l'entreprise comme sa gestion des ressources humaines.



14 %

Les variables observables qui permettent de qualifier l'entreprise et le type d'emploi à pourvoir n'expliquent que 14 % de la variance totale des difficultés de recrutement exprimées.

Les opérateurs de compétences au défi de la transition écologique

Depuis la promulgation de la loi Climat et Résilience en 2021, les opérateurs de compétences (Opco) sont devenus des acteurs centraux en matière de transition écologique. Couvrant chacun plusieurs branches professionnelles, des milliers d'entreprises et des millions de salariés, ils constituent un premier niveau de transversalité et donc un moyen d'avoir une vision globale des enjeux tout en identifiant des problématiques à des échelles plus fines.

Cette note de synthèse, publiée le 1er juillet 2022, propose une série de recommandations opérationnelles issues de rencontres avec les Opco, complétée d'échanges avec d'autres acteurs clés du champ de l'emploi et de la formation comme France Compétences, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ou encore le Réseau des Carif-Oref.

Cette note préconise notamment de mettre en cohérence les politiques environnementales et les politiques relatives aux compétences en instaurant un dialogue entre les Opco et l'État, et plus largement au niveau interministériel. Elle recommande également de fixer des engagements clairs entre les Opco et l'État en matière d'information et d'accompagnement des entreprises à la transition écologique.

« Certains Opco soulèvent les enjeux de transition écologique en partant des objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise. Cela revient à sortir du piège qui oppose la transition écologique à la question de l'emploi et à mettre en lumière les bénéfices en matière de gains économiques et d'attractivité d'un investissement dans la transition écologique. »

Tous nos travaux

ÉCLAIRER & PROPOSER

rapports

JANVIER

Les coûts d'abattement. Partie 3 – Électricité,

rapport de la commission présidée par Patrick Criqui, rapporteurs : Silvano Domergue, Olivier de Guibert, Emmanuel Memmi (CGDD), Julie Corberand et Aude Pommeret (France Stratégie).

FÉVRIER

Prospective 2040-2060 des transports et des mobilités. Vingt ans pour réussir collectivement les déplacements de demain,

rapport de synthèse, France Stratégie et CGEDD, travaux coordonnés par Dominique Auverlot, Pierre-Alain Roche et Alain Sauvant.

Le monde de l'internet des objets : des dynamiques à maîtriser,

sous la direction scientifique de Claude Kirchner, rapporteurs : Anne Faure, Mohamed Harfi, Antoine Naboulet, Éva Tranier.

MARS

Les Métiers en 2030, rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications,

président du comité d'orientation Jean-Christophe Sciberras.

MAI

Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique,

Johanna Barasz, Hélène Garner, Mathilde Viennot, Julien Fosse, Emmanuelle Prouet, Émilien Gervais et Anne Faure.

Les coûts d'abattement. Partie 4 – Hydrogène,

rapport de la commission sur les coûts d'abattement, rapport de la commission présidée par Patrick Criqui, rapporteur : Maxime Gérardin.

Productivité et compétitivité : analyses conjoncturelles et

structurelles post-Covid, troisième rapport du Conseil national de productivité.

NOVEMBRE

Les coûts d'abattement. Partie 5 – Logement,

rapport de la commission présidée par Patrick Criqui, rapporteurs : Boris Le Hir et Alice Robinet.

notes d'analyse

JANVIER

« Dynamiques sectorielles et gains de productivité », Pierre-Louis Girard, Boris Le Hir et Dimitris Mavridis, n° 105.**« La revanche des villes moyennes, vraiment ? »,** Coline Bouvart, Philippe Frocrain, Claire Rais Assa et Cyril Gomel, n° 106.**« Les villes moyennes, un pilier durable de l'aménagement du**

territoire ? », Coline Bouvart, Philippe Frocrain, Émilien Gervais, Claire Rais Assa et Cyril Gomel, n° 107.

MAI

« Risques climatiques, réseaux et interdépendances : le temps d'agir », Claire Rais Assa, Anne Faure et Maxime Gérardin, n° 108.

JUILLET

« Protection sociale : le choc du vieillissement est-il (in) soutenable ? », Pierre-Yves Cusset, n° 111.

SEPTEMBRE

« Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ? », Julien Fosse, Camille Salesse et Mathilde Viennot, n° 112.**« Quel ciblage du soutien à la R & D et à l'innovation pour les entreprises en France ? »,** Haithem Ben Hassine, Camille Ciriez et Claude Mathieu, n° 113.**« L'action climatique : un enjeu macroéconomique »,** Jean Pisany-Ferry et Selma Mahfouz, n° 114.

NOVEMBRE

« Voiture électrique : à quel coût ? », Alice Robinet et Maxime Gérardin, n° 115.

documents de travail

JANVIER

« Analyse sectorielle et régionale de la croissance de la productivité du travail dans les pays européens et aux États-Unis »,

Pierre-Louis Girard, Boris Le Hir et Dimitris Mavridis, DT n° 2022-01.

MAI

« Les soft skills pour innover et transformer les organisations »,

Brieuc du Roscoat, Romaric Servajean-Hilst, Sébastien Bauvet et Rémi Lallement, DT n° 2022-02.

« Évolution tendancielle de la productivité en France, en Allemagne,

en Italie et au Royaume-Uni depuis 1976 », Catherine Bruneau et Pierre-Louis Girard, DT n° 2022-03.

JUIN

« Comment expliquer les difficultés de recrutement anticipées par

les entreprises ? », Thomas Bezy, Catherine Bruneau, Cédric Crofils, Étienne Lavenant et Dimitris Mavridis, DT n° 2022-04.

SEPTEMBRE

« La procédure de défaillance à l'épreuve des entreprises zombies :

le cas de la France », Haithem Ben Hassine et Claude Mathieu, DT n° 2022-05.

OCTOBRE

« Quelle performance des entreprises créées par les seniors ? »,

Christel Gilles, Alain Trannoy, Antoine Baéna, Léa Flamand et Manal Tannani, DT n° 2022-06.

NOVEMBRE

« Les enjeux de modélisation pour évaluer l'impact

macroéconomique de la transition climatique », Anne Épaillard, Maxime Gérardin, Boris Le Hir, Aude Pommeret, Alice Robinet et Romain Schweizer, DT n° 2022-07.

notes de synthèse

JUILLET

« **Les opérateurs de compétences au défi de la transition écologique** », Marième Diagne, Marine Lecœur (France Stratégie) et Sophie Margontier (CGDD).

points de vue

20 MAI

« **Défaillances d'entreprises : toujours pas d'effet de rattrapage post-Covid** », Elise Boekwa Bonkosi et Anne Épaulard.

22 JUILLET

« **Les difficultés de recrutement anticipées par les entreprises s'expliquent-elles par des facteurs mesurables ?** », Dimitris Mavridis et Vincent Aussilloux.

19 OCTOBRE

« **Repenser la méthodologie des évaluations socioéconomiques pour les projets de très long terme - Les enseignements de la contre-expertise du projet Cigéo** », Aude Pommeret.

20 OCTOBRE

« **Les gros dividendes se sont maintenus en 2020, les plus-values mobilières sont en repli** », Clément Dherbécourt.

autres formats

JUILLET

Livret des acteurs – « **Les opérateurs de compétences : outils et actions pour la transition écologique** », Réseau Emplois Compétences et Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.

plateforme RSE

3 FÉVRIER

« **Affichage social sur les biens et services** »

16 MARS

« **Engagement des entreprises pour leurs salariés aidants** »

événements

18 JANVIER

Webconférence – « **Quel(s) avenir(s) pour l'agriculture française ? Échanges sur les récentes analyses et prospectives** »

8 FÉVRIER

Webconférence – « **20 ans pour réussir collectivement les déplacements de demain** »

4 MARS

Webconférence – « **Investissements des entreprises dans la transition écologique et numérique : quels leviers aux niveaux français et européen ?** »

10 MARS

Conférence – « **Améliorer l'évaluation socioéconomique des opérations d'aménagement urbain et des effets de santé des investissements publics** »

16 MARS

« **1re Conférence des métiers et des compétences** »

3 MAI

Webconférence de la Plateforme RSE – « **Défis et avancées de l'affichage social sur les biens et services** »

11 MAI

Conférence – « **Les soft skills pour innover et transformer les organisations** »

7 JUIN

Webconférence du réseau Emplois Compétences – « **Prolifération des listes de métiers : regards croisés** »

21 JUIN

Webconférence de la plateforme RSE – « **Quels engagements des entreprises pour leurs salariés aidants ?** »

30 JUIN

Conférence – « **Productivité et compétitivité en zone euro dans un environnement incertain** »

4 JUILLET

Webconférence – « **Les infrastructures face aux risques climatiques** »

14 SEPTEMBRE

Conférence – « **Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique** »

22 SEPTEMBRE

Colloque – « **Évaluation socioéconomique des investissements publics : comment prendre en compte le très long terme et le risque dans la décision publique ?** »

10 OCTOBRE

Séminaire – « **Très Haut Débit : après la fibre, quels usages dans les entreprises ?** »

13 OCTOBRE

Webconférence – « **Vieillesse : la protection sociale va-t-elle faire faillite ?** »

15 DÉCEMBRE

Webconférence du réseau Emplois Compétences – « **Emplois et compétences de la transition écologique : un enjeu territorial ?** »

L'évaluation socioéconomique des effets de santé des projets d'investissement public

Dans les évaluations des politiques publiques, la prise en compte des effets sur la santé est souvent réduite à des tentatives isolées et exploratoires, en raison notamment du manque d'outils ou de valeurs monétaires permettant de les mesurer. Dans ce contexte, mais également pour encourager le transfert des avancées méthodologiques du secteur de la santé vers d'autres secteurs et rendre explicite un coût de l'inaction, le Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique a lancé un groupe de travail sur l'évaluation socioéconomique des effets de santé des projets d'investissement public. Quatre secteurs ont été spécifiquement explorés : les dommages psychologiques des inondations, les bénéfices de santé des rénovations énergétiques des logements, la gêne liée au bruit du chantier et les bénéfices de santé de l'activité physique dans l'espace public (pratique sportive, activité professionnelle, déplacements, loisirs divers).

Ce rapport, paru le 9 mars 2022, s'adresse à l'ensemble des acteurs susceptibles de commanditer, réaliser ou utiliser les résultats d'évaluations socioéconomiques de projets d'investissement public ou de politiques publiques ayant des effets sur la santé, y compris au-delà des quatre applications étudiées plus spécifiquement.



Les effets sur la santé liés aux températures trop basses peuvent aller jusqu'au décès : environ 10 350 décès chaque année seraient causés par l'inefficacité énergétique des logements.



140
MILLIARDS

Le coût social de l'inactivité physique en France serait de 140 milliards d'euros par an, correspondant à plus de 38 000 décès et 62 000 pathologies chaque année.

évaluer

les politiques
publiques

Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ?

Vecteurs de connaissances scientifiques et de transparence démocratique, les évaluations des politiques publiques sont des outils incontournables pour rationaliser l'action publique et pour accroître la légitimité des décisions politiques. Si l'écrasante majorité de ceux qui les consultent et s'y réfèrent sont des chercheurs (94 %), elles suscitent un intérêt croissant auprès des institutions publiques, des sphères décisionnelles, des chercheurs, et plus généralement dans la société civile.

Quatre rapports et notes d'analyse, parus entre juin et décembre 2022, visent à identifier les différentes utilisations qui sont faites des évaluations de politiques publiques, le type d'évaluations qui sont mobilisées avant et après le vote d'une loi, mais également à analyser la façon dont sont articulées les méthodes qualitatives et quantitatives qui servent à évaluer l'impact des politiques publiques. France Stratégie livre ici une nouvelle étude réflexive et éclairante sur l'exercice même de l'évaluation des politiques publiques, sur ses méthodes et ses pratiques, ainsi que sur ses impacts.



Ces différentes analyses, portées par des indicateurs statistiques et plusieurs illustrations concrètes, offrent des perspectives quant aux moyens de renforcer l'utilisation des évaluations, et in fine leur utilité dans le débat public.



40 %

En aval du vote, 40 % des 262 lois étudiées ont fait l'objet d'au moins une évaluation ex post, avec une moyenne de 2,7 ÉVALUATIONS par loi.

Évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Selon l'Insee, la France métropolitaine comptait environ 9,2 millions de personnes, soit 14,6 % de la population, en situation de pauvreté monétaire en 2019, c'est-à-dire vivant avec moins de 1102 euros par mois pour une personne seule. Près de deux millions de personnes sont en situation de grande pauvreté en France, dont une partie significative se trouve dans les départements d'outre-mer.

Publié le 18 juillet 2022, le troisième rapport annuel du comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022,

présidé par Louis Schweitzer et hébergé par France Stratégie, fait le point sur la Stratégie en cours de mise en œuvre et ouvre des perspectives pour 2023-2027 en formulant vingt-quatre recommandations à destination du gouvernement pour la suite de la Stratégie.

Le comité évalue son impact au regard de trois grands objectifs : éviter la reproduction sociale de la pauvreté, permettre aux gens de sortir de la pauvreté par l'emploi et ne laisser personne en situation de grande pauvreté, ce dernier objectif ayant été intégré par le comité. Comme depuis le début de ses travaux, le comité a consulté le 5^e Collège du CNLE et un panel de trente citoyens qu'il a mis en place, et s'est appuyé sur des auditions d'experts et de personnes en charge de la Stratégie ainsi que sur les administrations et les organismes publics concernés par la Stratégie.



Les mesures destinées à identifier les jeunes « invisibles » et à ne pas les laisser « sans solution » semblent avoir permis d'orienter plus de jeunes vers des parcours d'accompagnement vers l'emploi et la formation.



29/35
MESURES

de la Stratégie étaient encore en cours de déploiement fin 2021 avec des niveaux d'avancement très inégaux.

Comité de suivi et d'évaluation de la loi PACTE

La loi Pacte (loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises du 22 mai 2019) a modifié un certain nombre de dispositifs (plans d'épargne retraite, assurance-vie, PEA-PME) de façon à encourager et orienter l'épargne. Dans un contexte de crise sanitaire avec une augmentation de l'épargne, ces dispositifs ont connu un certain succès. Les objectifs affichés pour l'épargne retraite ont été largement dépassés pour le nombre de titulaires de nouveaux PER (plus de 5,6 millions pour un objectif de 3 millions fin 2022) et sont en bonne voie d'être atteints pour les encours (280 milliards d'encours à fin mars en épargne retraite pour un objectif de 300 milliards). De même, les transferts de contrats d'assurance-vie sont encore en hausse en 2021 et au début de 2022.

Ce troisième rapport d'évaluation de la loi Pacte, publié le 28 septembre 2022, propose une revue systématique de vingt-trois thématiques qui devaient être suivies chacune pendant trois ans. Conformément à la mission confiée au comité d'évaluation, celui-ci s'est également saisi d'un nouveau sujet : les charges des entreprises, dans le prolongement des travaux d'évaluation du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) conduits jusqu'en 2020.



Selon l'Observatoire des sociétés à mission, 505 sociétés à mission étaient dénombrées fin 2021 contre 207 fin 2020. Le nombre de sociétés à mission a ainsi plus que doublé en un an, ce qui reflète le dynamisme du modèle en France, même s'il reste encore très limité au vu du nombre d'entreprises en France.



Comité d'évaluation du plan France Relance

Doté d'une enveloppe de 100 milliards d'euros, le plan France Relance a été annoncé par le président de la République lors de son allocution du 14 juillet 2020. Dans un contexte où la première vague de la pandémie de Covid-19 touchait à sa fin et où une seconde vague restait hypothétique, le plan de relance devait prendre le relai des mesures de soutien financier aux entreprises et s'étaler jusqu'en 2022. Ses objectifs étaient de permettre à l'économie de retrouver son niveau d'avant-crise, d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises et de préparer l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux de long terme, notamment numériques et environnementaux.

Le premier rapport de ce comité, publié à l'automne 2021, s'était concentré sur l'analyse macroéconomique du plan de relance dans une perspective européenne, ainsi que sur une première évaluation de cinq mesures (parmi lesquelles MaPrimeRénov' ou le plan «1 jeune 1 solution»).

Paru le 20 décembre 2022, ce deuxième rapport d'évaluation a été étendu à d'autres thématiques comme la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales, le soutien aux véhicules propres, à la décarbonation de l'industrie, ou encore la baisse des impôts de production.



Le bilan de #MaPrimeRenov est nuancé. D'un côté, les objectifs de déploiement ont été dépassés, avec un rythme annuel supérieur à 600 000 dossiers ; les ménages modestes restent les principaux bénéficiaires, ce qui devrait réduire l'effet d'aubaine. Et les économies de CO₂ estimées ex ante sont importantes, notamment via les changements de systèmes de chauffage. De l'autre côté, le dispositif peine à déclencher des rénovations d'ampleur (5 % des rénovations) et à trouver son public dans les logements collectifs (4 % des rénovations).



89 %

Fin août 2022, le taux d'engagement du plan de relance s'élève à 89 % pour un objectif de 100 % à fin 2022, et le taux de décaissement est de 62 %.

Tous nos travaux

ÉVALUER

rapports

MARS

L'Évaluation socioéconomique des effets de santé des projets

d'investissement public, France Stratégie/Secrétariat général pour l'investissement, ministère de la Transition écologique, Benoît Dervaux et Lise Rochaix.

Référentiel méthodologique de l'évaluation socioéconomique des opérations d'aménagement urbain

France Stratégie/Secrétariat général pour l'investissement/ministère de la Transition écologique, présidente du groupe de travail : Sabine Baietto-Beysson, rapporteur général : Olivier Coutard,

JUIN

Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ?

Adam Baïz.

JUILLET

Évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

– Rapport 2022, rapport de la commission présidée par Louis Schweitzer, rapporteur : Marine de Montagnac,

SEPTEMBRE

Comité de suivi et d'évaluation de la loi PACTE – Troisième rapport

comité présidé par Gilles de Margerie.

DÉCEMBRE

Comité d'évaluation du plan France Relance – Deuxième rapport

Cédric Audenis, Vincent Aussilloux et Sylvie Montout (France Stratégie), Sophie Maillard et Paul-Armand Veillon (IgF).

notes d'analyse

JUIN

« Qui utilise les évaluations académiques des politiques

publiques ? », Adam Baïz, Mathilde Guyot, Marianne Lewandowski et Achille Suty, n° 109.

« Quelles évaluations sont mobilisées avant et après le vote d'une

loi ? », Adam Baïz, Marianne Lewandowski et Achille Suty, n° 110.

autres formats

MARS

Note d'étape – « Évaluation socioéconomique du Plan France très

haut débit », comité d'évaluation présidé par Pierre-Jean Benghozi, rapporteur : Anne Faure.

OCTOBRE

Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital –

« Actualisation des données »

DÉCEMBRE

« Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives

pour évaluer l'impact des politiques publiques ? », Adam Baïz et

Anne Revillard, DT n° 2022-07.

La Plateforme RSE



Installée auprès de France Stratégie en 2013, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions. Elle réunit les parties prenantes de la responsabilité sociale des entreprises en France : réseaux d'acteurs, entreprises, partenaires sociaux, organisations de la société civile, chercheurs et institutions publiques.

AFFICHAGE SOCIAL SUR LES BIENS ET SERVICES

Les ministres chargés de la Transition écologique, du Travail et de l'Économie sociale, solidaire et responsable ont saisi la Plateforme RSE sur la création d'un dispositif d'affichage social sur les produits vendus aux consommateurs. Pour y répondre, la Plateforme RSE a analysé des ressources documentaires, mené des auditions et lancé un appel à contributions. L'avis de la Plateforme RSE, adopté le 31 janvier 2022, propose des réponses pour rendre un tel affichage pertinent, fiable et efficace, et identifie les points sur lesquels de nouvelles connaissances doivent être produites avant une mise en pratique.

ENGAGEMENT DES ENTREPRISES POUR LEURS SALARIÉS AIDANTS

Les ministres chargés de l'Autonomie, des Personnes handicapées et de l'Économie sociale, solidaire et responsable ont saisi la Plateforme RSE pour qu'elle propose des mesures susceptibles

d'encourager les entreprises à s'engager dans des démarches volontaristes visant une meilleure prise en compte de la situation de leurs salariés-aidants. La Plateforme RSE a identifié les obstacles et les différents leviers en faveur d'une appropriation de cet enjeu par les entreprises. En plus d'instaurer une culture de bienveillance, l'entreprise doit mettre en place des outils pour identifier les besoins de ses salariés aidants et ajuster les réponses à apporter en matière d'aide financière, de santé, d'organisation du travail, de valorisation de compétences. Le 11 février 2022, la Plateforme RSE a adopté un avis formulant 24 recommandations pour mieux communiquer, sensibiliser et accompagner les salariés aidants.

ENTREPRISES, CONFLITS ET GÉOPOLITIQUE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a conduit tous les acteurs de la société européenne à s'interroger sur leur rôle et leur contribution à la paix et au développement durable. Au-delà des messages de solidarité à l'égard du

peuple ukrainien, la Plateforme RSE a souhaité ouvrir un débat sur le rôle de l'entreprise en temps de guerre, au moment où les contours d'une nouvelle dimension géopolitique de la RSE se dessinent. Le 21 octobre, le bureau de la Plateforme RSE a adopté une position rappelant les enjeux de ce débat et les principes fondamentaux auxquels ils sont attachés.

“ *Bien-être au travail, non-discrimination, égalité... l'engagement auprès des salariés aidants doit s'inscrire pleinement dans les démarches RSE des entreprises.* ”

AVIS DE LA PLATEFORME RSE



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA PLATEFORME RSE

sur www.strategie.gouv.fr/chantiers/plateforme-rse
sur Twitter @PlateformeRSE
et sur LinkedIn www.linkedin.com/company/plateformerse/

Le Conseil national de productivité

Institué en 2018 auprès de France Stratégie, qui assure son secrétariat général, le Conseil national de productivité (CNP) a pour mission d'analyser les déterminants et les évolutions de la productivité et de la compétitivité françaises, en considérant notamment les aspects liés à la zone euro. Il est présidé par Natacha Valla et composé d'un collège de quatorze économistes.

Après son troisième rapport en juin 2022, **Productivité et compétitivité : analyses conjoncturelles et structurelles post-Covid**, le CNP travaille sur son quatrième rapport qui sera publié en 2023.

Il se concentre sur les effets des crises récentes sur la productivité et la compétitivité de la France, et sur les enjeux liés à la transition climatique et au capital humain.

Les instances du réseau de France Stratégie

CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII)

Centre de recherche et d'expertise en économie internationale, le CEPII, dirigé par Antoine Bouët, produit des études et des bases de données, et organise des conférences qui ont vocation à alimenter les décisions et le débat publics.



cepii.fr

CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE (CAE)

Composé d'universitaires et de chercheurs reconnus, et présidé par Camille Landais, le Conseil d'analyse économique (CAE) réalise en toute indépendance des études économiques pour le gouvernement, qui sont rendues publiques.



cae-eco.fr

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT (HCC)

Installé en 2018, le Haut Conseil pour le climat (HCC), présidé par Corinne Le Quéré, est chargé d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du gouvernement en matière de climat. Ses treize membres sont experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique.



hautconseilclimat.fr

HAUT CONSEIL POUR L'AVENIR DE L'ASSURANCE MALADIE (HCAAM)

Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) est une instance de réflexion et de propositions qui contribue à une meilleure connaissance des enjeux, du fonctionnement et des évolutions envisageables des politiques d'assurance maladie. Présidé par Pierre-Jean Lancry, le HCAAM est composé de 66 membres.



securite-sociale.fr

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR)

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) élabore des diagnostics partagés et formule des propositions pour éclairer les politiques publiques en matière de retraites. Présidé par Pierre-Louis Bras, le COR est composé de parlementaires, de représentants des organisations syndicales et patronales, de retraités, de membres de l'administration et d'experts.



cor-retraites.fr

CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI (COE)

Le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) est un lieu permanent de débat entre les principaux acteurs du marché du travail. Présidé par le commissaire général de France Stratégie, le COE a pour objectif d'établir des diagnostics partagés et de formuler des propositions de réforme sur les questions de travail et d'emploi.



strategie.gouv.fr

HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE, DE L'ENFANCE ET DE L'ÂGE (HCFEA)

Créé en 2016, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a pour mission d'apporter une expertise sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge et à l'adaptation de la société au vieillissement, dans une approche intergénérationnelle. Il compte 230 membres, avec une présidence assurée par Michel Villac.



hcfea.fr

HAUT CONSEIL DU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE (HCFI-PS)

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFI-PS) est chargé d'établir un état des lieux du système de financement de la protection sociale et de formuler des propositions d'évolution. Présidé par Dominique Libault, le HCFI-PS est composé de représentants de l'État, des organisations syndicales et de personnalités qualifiées.



securite-sociale.fr

L'organigramme de France Stratégie



COMMISSAIRE GÉNÉRAL
GILLES DE MARGERIE

COMMISSAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
CÉDRIC AUDENIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
ÉLÉNA DUPONT

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NUMÉRIQUE
NICOLAS RIEDINGER
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
HÉLÈNE ARAMBOUROU arrivée en janvier 2023
ADJOINTE AU DIRECTEUR

ÉCONOMIE
VINCENT AUSSILLOUX
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
BORIS LE HIR
ADJOINT AU DIRECTEUR

SOCIÉTÉ ET POLITIQUES SOCIALES
GAUTIER MAIGNE
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
BÉNÉDICTE GALTIER
ADJOINTE AU DIRECTEUR

TRAVAIL, EMPLOI, COMPÉTENCES
HÉLÈNE GARNER
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT
ANTOINE NABOULET
ADJOINT À LA DIRECTRICE

ÉDITION, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS
MATTHIAS LE FUR
DIRECTEUR DU SERVICE

PLATEFORME RSE
GILLES BON-MAURY
SECRÉTAIRE PERMANENT

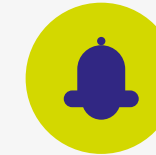
Toute l'actualité de France Stratégie

DANS VOTRE BOÎTE MAIL



LE SUPPLÉMENT

Restez informé de l'**actualité** de France Stratégie, une fois par mois



LE FLASH

Recevez une **alerte** dès la sortie d'une publication



IN BRIEF

Subscribe to the latest from France Stratégie in **English**



CLÉS DE LECTURE

Les **travaux** de France Stratégie décryptés en infographie, en podcast et en vidéo



LES DÉBATS

Participez aux **webconférences** et aux **grands événements** organisés par France Stratégie

SUR LE WEB

RETROUVEZ TOUS NOS DÉBATS, PUBLICATIONS ET VIDÉOS SUR NOTRE SITE INTERNET :

strategie.gouv.fr

ET SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@Strategie_Gouv



france-strategie



FranceStrategie



@FranceStrategie_



StrategieGouv

Le rapport d'activité 2022
est une publication de France Stratégie

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
GILLES DE MARGERIE,
COMMISSAIRE GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
CÉDRIC AUDENIS,
COMMISSAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

COORDINATION
CLÉMENTINE NEGRO

CONCEPTION ÉDITORIALE
ÉLÉONORE HERMAND

SECRETARIAT DE RÉDACTION
VALÉRIE SENNÉ

CONCEPTION GRAPHIQUE
MARGOT BELLANGER
www.margotbellanger.com

PHOTOGRAPHIE
THIERRY MARRO

CONTACT
MATTHIAS LE FUR,
DIRECTEUR DU SERVICE ÉDITION,
COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS
01 42 75 61 37
matthias.lefur@strategie.gouv.fr

Imprimé par la Dila
Dépôt légal : mai 2023

FRANCE STRATÉGIE
Adresse postale :
TSA 90725 – 75334 Paris Cedex 07
Adresse physique :
20, avenue de Ségur – 75007 Paris



Institution
autonome placée
auprès de la
Première ministre,
France Stratégie
a pour mission
d'apporter
des éclairages sur
les enjeux actuels
et futurs, d'élaborer
des propositions
pertinentes et
de produire
des évaluations
de politiques
publiques.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.